



La Somme

Le circuit des cours d'eau

Longpré-les-corps-Saint, 14 km de Picquigny, 26 km d'Amiens

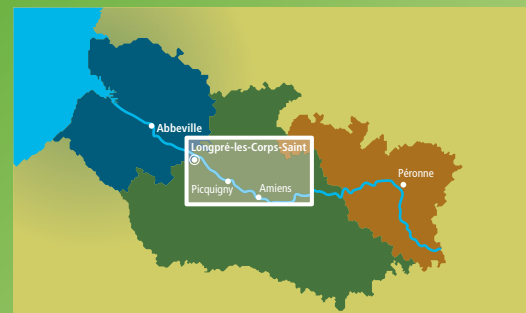
Situé au cœur de la vallée de la Somme, le circuit de Longpré-les-Corps-Saints est un formidable point de départ pour une excursion nature ! Partez à la découverte de la faune et de la flore de ce lieu unique !

D **Départ** : Maison du Marais, Longpré-les-corps-Saint

🕒 **Durée** : 1 heure 40

🔄 **Distance** : 4,9 km

👤 **Parcours facile**



▶ **Printemps**

▶ **Été**

▶ **Automne**

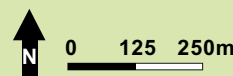
▶ **Hiver**

D **Départ**
Maison du marais
Longpré-les-Corps-Saints

P **Parking**

⚠ **Soyez prudent**
La chasse au gibier d'eau est pratiquée à proximité en fonction des dates légales. Prudence pendant cette période. Sentier réservé aux piétons

Ce circuit est entretenu par la Communauté de communes de la Région d'Hallencourt.



Balisage

Continuité d'itinéraire	Mauvaise direction	Changement de direction

Plaquette réalisée par les services du Conseil général de la Somme
43, rue de la République - 80026 Amiens cedex 1
03 22 71 80 80
www.somme.fr

Pour en savoir plus :
• **Offices de tourisme :**
Longpré-les-Corps-Saints : 03 22 31 72 02
Long : 03 22 31 82 50
www.long.fr
Picquigny : 03 22 51 46 85
www.otcco.fr
• **Comité Départemental du Tourisme :**
www.somme-tourisme.com
www.somme-nature.com



Découverte des sites naturels



Le Marais de Longpré-les-Corps-Saints

Situé entre Amiens et Abbeville, le marais de Longpré-les-Corps-Saints offre une mosaïque de paysages. Etangs, roselières, prairies, et marais boisés s'étendent sur plus de 160 hectares...



René Cailleux, Maire de Longpré-les-Corps-Saints
« Les marais s'étendent en réalité sur 161 hectares, dont une partie

est communale, gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. C'est le Syndicat mixte Baie de Somme qui gère la Maison des marais et organise des sorties "Nature" sur le parcours emprunté. Le site est au cœur du Grand projet Vallée de Somme, et apporte une dynamique à la commune pour le développement du tourisme. La journée de la Nature rassemble plus de 2 500 personnes chaque année. »

Fiche d'identité du site

- > **Propriétaire :** Commune de Longpré-les-Corps-Saint
- > **Surface :** 160 ha
- > **Partenaires techniques :** Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Depuis le parking de la Maison du marais, empruntez le chemin qui longe le grand étang. À la surface de l'eau, les nénuphars jaunes et blancs constituent un garde manger de premier choix pour les oiseaux d'eau : les hérons et les Grèbes huppés ne s'y trompent pas et viennent y prélever leur repas quotidien. Prenez ensuite sur la droite en traversant le pont pour continuer sur le chemin bordé de roselières ponctuées de frênes et de saules cendrés. Certains oiseaux des marais comme la Rousserolle effarvate ou la Bouscarle de Cetti viennent y faire leur nid. Sur le bord de l'étang, les huttes de chasse se succèdent. Vous distinguerez les vrais canards (les « appelants »), des appelants artificiels (les « blettes ») installés pour attirer le gibier. Vous pourrez également croiser les cormorans qui viennent



La Rousserolle effarvate : Cette fauvette des marais fréquente les roselières hautes et touffues ou le bord des étangs et des lacs. Elle affectionne la végétation dont les racines sont immergées (roseaux, joncs, massettes, saule), formant des massifs denses lui assurant une protection contre les prédateurs terrestres. Elle se nourrit d'insectes qu'elle trouve parmi les roseaux, vivant près de l'eau : éphémères et phryganes sont des proies communes pour la Rousserolle effarvate.

s'installer sur les bords des étangs, ou les nombreuses libellules qui virevoltent à la surface de l'eau.

Un milieu naturel varié

Lorsque vous arrivez en bordure du canal de la Somme, prenez à droite. Vous apercevez les pentes abruptes des « larris », terme picard désignant les coteaux calcaires,

sur l'autre rive. Aujourd'hui, le pâturage a disparu de ces coteaux, conduisant le milieu à un embroussaillage progressif au détriment d'espèces exceptionnelles.

Une fois le pont atteint, empruntez le chemin à droite qui longe la rivière L'Eauette. Il vous mène dans une partie plus boisée des marais, à l'ambiance plus confinée et secrète. L'Eauette est le nom donné au dernier tronçon de L'Airaines, longue de 13 km seulement, qui est une rivière de première catégorie piscicole : on y rencontre truites et chabots.



Un paysage façonné par l'Homme

L'extraction de la tourbe et des graviers par l'Homme est à l'origine des nombreux étangs (appelés « intailles » en Picard), qui composent le fond de vallée et qui ont profondément modifié le paysage. Ces milieux, favorables à une faune et une flore particulière des milieux humides et aquatiques, en ont fait un des hauts lieux du tourisme cynégétique et piscicole. Avec l'arrêt des pratiques ancestrales comme le pâturage, les prairies évoluent progressivement vers les roselières, peu à peu envahies par le boisement, menaçant les espèces typiques au profit d'espèces plus banales.

Vous êtes dans la partie la plus marécageuse et boisée du secteur, où l'été, les senteurs de menthe aquatique et de plantes aromatiques bercent les narines. Il n'est pas rare d'y entendre les coups répétés du pic vert sur les arbres. Vous continuez en longeant la voie ferrée. Vous pouvez apercevoir au loin une héronnière et distinguer dès le printemps les nids en haut des peupliers. Avant de repartir, n'hésitez pas à visiter la Maison du marais et son exposition sur les zones humides de la vallée de la Somme.

Le potamot coloré

Le potamot coloré (*Potamogeton coloratus*) doit son nom à sa coloration rougeâtre caractéristique. Plante aquatique par excellence, il occupe les eaux peu profondes bordant les étangs. Il est le signe d'une qualité d'eau satisfaisante et d'un envasement limité. Sa préférence pour des eaux pauvres en éléments nutritifs est la cause de sa rarefaction, c'est pourquoi il est protégé en Picardie.



Un corridor écologique

La vallée de la Somme forme un maillage presque continu de marais tourbeux de la source à l'estuaire, sur près de 250 kilomètres. Ces marais constituent différents habitats vitaux pour de nombreuses espèces (sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc.). Ils sont de véritables corridors écologiques qui permettent le brassage des populations d'une même espèce.